

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 27

Artikel: Les vignes "du Diable" : de Cortaillod
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198237>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

était abondant ; mais, nous dit un des convives, notre appétit, aiguë par la promenade en traîneau et par le concert, était tel, qu'en un clin d'œil nous fîmes plats nets et que nous eussions continué ainsi toute la journée. L'hôtelier n'avait jamais rien vu de pareil. A peine revenait-il de sa cuisine avec des renforts de victuailles que nous les avalions comme si nous n'avions pas mangé de trois jours. Ce mémorable exercice gastronomique ne prit fin qu'à l'épuisement des provisions de la maison.

Il convient d'ajouter que les orphéonistes d'alors étaient de jeunes ouvriers auxquels il n'avait guère été donné jusque-là de s'asseoir à une table aussi bien servie et qui, naïvement, mettaient le plaisir de « s'en payer une bosse » au-dessus des gênantes règles du code du bon ton.

Au dessert, la municipalité versa du vin d'honneur et ce fut bientôt une joyeuse cacophonie de bruyantes conversations, de couplets et de cliquetis de verres.

Ceux qui s'amusaient le plus, c'étaient, au haut bout de la table, une dizaine de chanteurs au milieu desquels se trouvait un vieux Moudonnois qui ne payait pas de mine. Taciturne, affligé d'un asthme qui le faisait haletter comme une locomotive, ce personnage était l'objet des lazzis de son entourage.

— Dites donc, lui demandait l'un, vous ne vous engagez pas pour la forge de mon patron ? nous avons besoin précisément d'un soufflet neuf.

— Votre cheminée ronfle trop fort, disait un autre, il vous faut la faire ramoner.

— Combien de sacs de charbon brûle-t-elle par mois ? questionnait un troisième.

Et un autre encore : « Tu ne devrais pas prendre de kirsch avec ton café, mon vieux, ça pourrait mettre le feu à la suie de ton tuyau ».

— Et provoquer un feu de cheminée ! ajoutait un cinquième.

Bref, le bonhomme eût été un compagnon d'atelier, un nouveau venu de la « boîte », qu'on ne l'aurait pas traité avec plus de désinvolture. Et, comme à toutes les charges dont il était l'objet et qui faisaient rire ces jeunes hommes à ventre déboutonné, le vieillard ne répondait pas, ne manifestait aucune mauvaise humeur, souriait même en dodelinant de la tête, ils en déduisaient qu'ils avaient affaire à une intelligence bouchée, à « une cheminée qui manque de tirage. »

Cependant, comme dans tout banquet de fête, des orateurs se firent entendre. Un conseiller d'Etat prit la parole le premier. Il complimenta les chanteurs sur leur concert et, célébrant les succès qu'ils avaient remportés précédemment, il leva une coupe d'argent que l'Orphéon avait apportée et dit :

« L'inscription gravée sur cette coupe dit bien haut votre valeur, chers amis de l'Orphéon ; j'y lis en effet : « A la vaillante *Union instrumentale*... » L'orateur s'interrompit soudain, retourna la coupe, l'examina de tous les côtés ; le nom de l'Orphéon n'y figurait pas ! Comme l'honorable représentant du gouvernement demeurait bouche bée à cette découverte qui le privait net d'un de ses moyens oratoires, un orphéoniste expliqua, un peu confus, que l'Orphéon ne possédait pas encore de coupe, n'ayant pris part jusqu'ici à aucun concours et que l'Union instrumentale de Lausanne avait bien voulu lui en prêter une pour faire bonne figure à Moudon.

Cela fit rire toute la compagnie, y compris le conseiller d'Etat ; mais ce dernier n'allongea pas son discours.

Le major de table donna ensuite la parole à M. le préfet Henri Jossevel. A ce nom, quelle ne fut pas la stupéfaction des chanteurs de voir

se lever le vieillard qu'ils s'étaient plu à taquiner un peu plus que de raison !

En dépit de son âge et de son asthme, M. le préfet parlait fort bien, et dans une allocution où il remerciait les Lausannois d'avoir honoré Moudon de leur visite et d'avoir pensé aux frères d'armes à la frontière, il leur fit comprendre avec tant de bonne grâce et d'esprit qu'il ne faut pas juger des gens sur la mine ni se moquer des infirmités, que ses jeunes auditeurs, qui, au fond, étaient de braves garçons, furent des plus honteux de leur conduite et n'oublièrent de leur vie la petite leçon du préfet.

Le lendemain, l'Orphéon reprit le chemin de Lausanne. La couche de neige n'avait pas diminué. Trois des chanteurs se risquèrent cependant à passer par le Chalet-à-Gobet. Les autres gagnèrent Vauderens. Tous allaient à pied cette fois.

Au moment de monter dans le train allant à Lausanne, ce fut toute une affaire que de trouver assez d'argent pour payer les billets, car la bourse des orphéonistes d'alors était fort légère et la journée de Moudon l'avait quasi épuisée. Finalement, en vidant tous les porte-monnaie, on parvint à prendre des billets pour tous et l'on n'eut pas l'affront de rentrer dans ses foyers comme une certaine musique militaire qui, faute de numéraire, dut être expédiée « contre remboursement ». V. F.

Les vignes « du Diable » de Cortaillod.

Si chacun n'a pas eu le plaisir d'en déguster quelquefois, chacun connaît au moins la réputation incontestée du vin de Cortaillod, dit des vignes du Diable, vignes qui sont la propriété de MM. Grellet frères. « Ce vin, sans rival dans les grandes années, nous disent les amateurs, a un fumet délicat, de la limpidité, de l'éclat, du feu et une robe superbe, d'un rouge rubis clair, déployant un parfum suave et réparateur. Ses qualités hygiéniques consistent à stimuler, à activer la circulation du sang, à fortifier les anémiques ».

Mais pourquoi donc les vignes qui donnent cet excellent produit portent-elles le nom de vignes « du Diable » ? Eh bien, les propriétaires viennent de nous indiquer le mot de l'énigme dans une intéressante notice sur celles-ci, à laquelle nous empruntons les lignes suivantes :

Légende.

On a donné plusieurs explications de ce nom bizarre de « vin du Diable ». Selon les uns, il viendrait des gens qui ressentaient les effets de sa violence. D'autres, qui précisaient ces effets, nous montrent les buveurs cherchant, après un nombre respectable de bouteilles vidées, à se tenir en équilibre sur leurs jambes et répétant ce mot : « Diable ! Diable ! »

Selon d'autres encore, en le dégustant, on ne manquait jamais, paraît-il, de s'écrier aussitôt : « Diable ! qu'il est bon ! » Ces mots auraient été particulièrement prononcés chez le colonel Vouga, par d'autres colonels, ses collègues, qu'il invitait volontiers à goûter le produit de son cru.

Mais l'explication qui nous paraît la plus authentique, et celle aussi qui a fait le mieux connaître ce vin en France et en Suisse, ressort de l'anecdote qu'on va lire :

Souvenir des soldats français à Cortaillod, en 1806.

Le printemps de 1806 trouva Cortaillod en grande rumeur. Les soldats du général Oudinot devaient venir se reposer des fatigues de la guerre dans notre paisible coin de pays, et l'on se demandait, non sans terreur, ce qu'allait être, avec les habitants chargés de les recevoir, les terribles soldats qui avaient traité l'Europe comme terre conquise, les enfants chéris de la victoire, comme on les appelait alors.

Aussi, à leur arrivée, les jeunes filles restées au logis se bornent à regarder les nouveaux venus par l'entrebaillement des volets mi-clos.

Ce fut par une claire journée d'avril que les soldats, blancs de poussière, le sabre leur battant les mollets, débouchèrent sur la place du village. On leur remit leurs billets de logement et ils se mirent immédiatement à la recherche de leurs bourgeois.

Chez ceux-ci, ils se montrèrent ce qu'ils étaient réellement, c'est-à-dire des braves gens, de belle humeur et serviables et ils ne tardèrent pas à devenir les amis de leurs hôtes.

Bon nombre d'entre eux s'aidaient aux travaux de la maison, coupaient du bois, prenaient leur part des labours des champs et de la vigne. Quelques-uns même, placés chez des pauvres gens, partageaient avec eux l'argent qu'ils recevaient de leurs familles.

Les Français ne vivaient d'ailleurs pas dans une inactivité militaire absolue : matin et soir, ils faisaient l'exercice sur la place d'armes, entre Boudry et Bevaix, et manœuvraient sur trois rangs à la grande admiration d'une foule de curieux. Les Neuchâtelois, à cette époque, étaient épris de la gloire militaire française, les exploits de Napoléon enflammaient l'imagination des jeunes qui s'enrôlèrent en grand nombre dans le bataillon de Berthier. Le colonel Vouga, riche propriétaire de Cortaillod, et ancien officier au service de la France, avait accueilli avec plaisir les Français en séjour dans notre pays ; et les officiers profitèrent de son amabilité pour lui rendre de fréquentes visites, pendant lesquelles on dégustait son vin des Côtes, réputé dans tout le pays.

Un jour, le général Oudinot dîna avec son état-major chez le colonel Vouga ; pendant ce repas devenu légendaire, deux sentinelles montaient la garde devant la porte de la maison, l'une était un grenadier français, l'autre un grenadier du village, vêtu d'un habit bleu à longues basques, avec des guêtres en drap noir couvrant le genou.

Une musique du régiment jouait dans le verger voisin à la grande satisfaction des habitants de l'endroit.

On mangea beaucoup, on but davantage encore en l'honneur de la France et de son empereur. Puis les convives durent penser au départ. C'est alors qu'un officier supérieur, voulant enfourcher son cheval, passa outre et tomba lourdement sur le sol. « C'est un vin du diable, ce vin du colonel, » s'écria-t-il en se relevant, « c'est lui qui est la cause de ma chute ! »

Ces mots n'ont pas été perdus.

Le nom du Diable aurait donc été donné au vin du colonel Vouga. Pour cette raison, ses seuls descendants et petits-fils, MM. Grellet frères, propriétaires de ses vignes, ont le droit de revendiquer ce nom pour le produit de leurs vignes des Côtes.

L'étsergot et la tsenelhie.

Ne faut jamé nion mépresé,
Ni lo pourro, ni lo petit.

On dzo que n'étsergot grimpavè
Contre on mouret, et que portavè
Tot son bagadzo su son dou,
Tracivé avoué sè corné ein jou
Tot fiai dè sa balla coquelhie,
Quand 'na misèrablia tsenelhie
Que lo volliavè saluà
Làï froulè lo fin bet dào naz.
L'étsergot ein eut tant dè poaire
Que cein làï fe veni la foaire ;
Et creinte dè cauquè guignon
Reintra dein son recouquellion
Sein avà z'u lo teimps dè vairè
Quoui làï fasàï dinsè misère.
Portant, quand l'est tot reinfatà,
Làï seimbliè que cauquon làï fà :

Corna, biborna,
Montra-mè tè corna !

Et po vaire et savà quoui l'est,
Sè dèseinfate on boquenet.
Mà quand vâi 'na petita bétà
Que n'avà ni quiaa ni tétà,
Avoué on petit coo reitrent,
La guegnà de n'air mépreseint
Et làï fe : Que vâo-tou, vermena ?
— Eh ! monsu, su voutra coukena,